

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** (AG) des adhérent.e.s à l'UDHEC (Union Des Habitants des EAUX-CLAIRES)  
le 20 janvier 2016 à la salle polyvalente du lycée LES EAUX CLAIRES (LEC)

À 18h03, Monsieur PONCET proviseur du lycée accueille chaleureusement les personnes présentes (environ 100 personnes) en leur souhaitant un travail fructueux, en rappelant son intérêt pour les actions de l'Union de Quartier qu'il apprécie à travers les journaux d'information, et par la présence du président de l'UDHEC aux travaux du Conseil d'Administration du LEC. L'UDHEC remercie le proviseur pour l'utilisation de cette salle polyvalente, (dans un contexte particulier lié à l'ÉTAT D'URGENCE), ainsi que les personnels du lycée qui contribuent à l'installation et au rangement de la salle.

Ayant pour support une présentation vidéo les différents points traités en AG furent :

**1. Bilan Moral** (voir texte joint)

- Présentation par le président de l'UDHEC des objectifs consistant principalement à œuvrer pour une bonne qualité de vie du quartier et à maintenir une indépendance politique et religieuse. En 2015, le Conseil d'Administration (CA) comprenant 24 conseiller.e.s et le BUREAU composé de 15 membres ont travaillé sur les propositions des commissions.
- Les questions importantes concernent « LA TRANQUILLITE et la SECURITE PUBLIQUES », l'inondation des caves et des sous-sols, les constructions nouvelles et le projet d'implantation d'un EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées).
- **Le Bilan Moral est adopté à la majorité des adhérent.e.s présent.e.s**

**2. Modifications des statuts**

Sur proposition du CA du 5 novembre 2015, plusieurs articles sont soumis à modifications afin de s'adjoindre, pour avis, des personnes qualifiées dans les travaux des commissions ou du CA. D'autres modifications concernent la forme du texte proposé et les délais de candidatures diverses. Les statuts modifiés sont annexés au présent compte rendu.

**Ces modifications sont adoptées à la majorité des adhérent.e.s présent.e.s**

**3. Bilan Financier**

Le trésorier présente le bilan des RECETTES et DEPENSES de l'UDHEC qui se traduit par un excédent de 413,47€ (consécutif à un don exceptionnel lié à la dissolution de la S.E.V.E.C.L., association du quartier) sur un montant des recettes de 12064.47€.

**Ce Bilan Financier est adopté à la majorité des adhérent.e.s présent.e.s**

**4. Renouvellement des conseillères**

Mesdames **A. MEDINA, R. TERRA, J. RICARD** sont élues, à la majorité des adhérent.e.s présent.e.s, pour 3 ans, au CA de l'UDHEC.

**5. Bilan des commissions**

- Pour la commission ANIMATION, le responsable de cette commission rappelle les actions 2015 (Après-midis festifs à l'EPA BOUCHAYER : Galette des ROIS, Crêpes, Bugnes, Loto, Sortie culturelle en Ardèche, Soirée POESIE sur le thème PARTAGE, Brocante du quartier EAUX-CLAIRES, Fête du quartier EAUX-CLAIRES). Des animations analogues sont prévues pour 2016.
- La commission COMMUNICATION a géré le site de l'UDHEC, la messagerie, la parution et la distribution des journaux 70 et 71 de juin et décembre 2015.
- La commission SOCIALE a initié un Forum des Associations du secteur 3 qui aura lieu en septembre 2016 et a continué ses rencontres avec des associations comme : « ISSUE de SECOURS », « LE ROCHER », l'organisme « LA MAISON DES AIDANTS ».
- La commission URBANISME et DEPLACEMENTS a organisé une visite à AQUAPOLE (Gestion d'une partie des eaux usées de la METROPOLE), travaillé sur les questions de TRANQUILLITE ET SECURITE PUBLIQUES, d'assainissement des sous-sols du quartier en relation avec LA METROPOLE. Elle a également suivi les dossiers des nouvelles constructions, travaillé sur les problèmes de stationnement, initié et participé aux balades urbaines organisées en juin et décembre 2015.
- La commission ADHESIONS enregistre 645 adhérents, nombre en augmentation de 18% par rapport à 2014, grâce au dévouement important de collecte des adhésions par un certain nombre de conseiller.e.s et par l'adhésion spontanée de nombreux habitants. Le montant de la cotisation à l'UDHEC reste inchangé.

**DÉBAT PUBLIC**

(En présence des élu.e.s et technicien.ne.s de la Ville et de la MÉTROPOLE, des habitant.e.s, soit 150 personnes), de 18 h 52 à 20 h 34)

E. MARTIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, chargée de la TRANQUILLITÉ PUBLIQUE et du PARCOURS ÉDUCATIF, indisponible avant 20 h, le déroulement de l'ordre du jour annoncé est modifié.

**1- INONDATIONS** (des caves et des sous-sols, co-construction d'un projet d'assainissement avec la MÉTROPOLE).

P-L. DOUCET, en présence de C. MAYOUSSIER, (V-P de la Métropole, chargé de l'EAU), excuse l'absence de B. MANEVAL, directeur de l'assainissement de la METROPOLE et précise la situation actuelle quant au projet travaillé avec l'UDHEC, les cabinets HYDRATEC et ARTELIA, pour une solution pérenne de stabilisation du niveau de la nappe phréatique permettant un assainissement des caves, sous-sols avec garages, et pour une protection des fondations des bâtiments. Les diverses études ont permis de choisir un projet technique nécessitant, un montage administratif d'un an environ, avec appels d'offres auprès de diverses entreprises, l'ensemble pour un montant évalué entre 1,5 et 2 millions d'euros (M€). Une action en justice a été déposée par 3 copropriétés suite aux travaux dans le

collecteur VALLIER-IRVOY. Les expertises diligentées dans la procédure judiciaire induisent un retard dans les travaux prévus. L'UDHEC continue le travail de co construction avec la METROPOLE de ce projet d'assainissement du quartier indépendamment des contraintes liées au travail de la justice.

Monsieur le Maire (E. PIOLLE) arrivant vers 19h, les différents points de l'ordre du jour ont pu être abordés en sa présence

**2- DÉPLACEMENTS** (transports en commun, pistes cyclables sur routes et trottoirs, parking CATANE).

**Parking Catane:** Un habitant ayant rappelé que ce "*n'était pas un problème nouveau*" l'UDHEC a indiqué que le SMTC devait faire une étude (d'ici janvier 2016), sur le taux d'occupation de ce parking évalué comme non satisfaisant ...En l'absence d'un représentant du SMTC, E. PIOLLE a précisé que la surtaxe était passée de 13€ à 6 € et que l'ouverture allait jusqu'à 6 heures. Ces modifications doivent encore évoluer dans un contexte où "*On ne fait pas table rase du passé*". L'objectif affirmé étant que "*l'on cherche à enlever des voitures de la voirie pour les mettre en parking clos ou en silo*". l'UDHEC espère que "*La prochaine réunion de l'UDHEC amènera des solutions*".

**Pistes et bandes cyclables sur routes et trottoirs :** Le fonctionnement actuel de certaines bandes cyclables sur route (cas de la rue des EAUX-CLAIRES, rue Docteur SCHWEITZER) ou sur trottoir (cas des boulevards J. VALLIER ou Bd. FOCH) n'est pas satisfaisant. Une proposition de l'UDHEC, dans le cas de la rue des EAUX-CLAIRES, serait de mettre la piste cyclable entre le trottoir et le stationnement des voitures pour protéger les cyclistes d'une ouverture de la porte du conducteur de la voiture en stationnement. Pour monsieur le maire (fervent utilisateur du vélo), deux arguments contribuent en faveur du contre-sens dans certaines rues de Grenoble : « *On se voit et on ralentit* » contribuant à l'apaisement, et réduction du danger d'ouverture des portes de voiture, «  *Crainte majeure des cyclistes : la portière qui s'ouvre...* »

**3- LA MÉTROPOLE grenobloise à partir du 1er janvier 2016** (compétences transférées).

La présentation d'une diapositive (émanant de la METRO) montre à partir de 2 schémas, avant et après le transfert à la METROPOLE que la Ville ne prend en charge dans la partie voirie que « *les espaces verts, l'éclairage public et les droits de terrasse* »

Le service de propreté urbaine reste municipal, avec environ 300 agents et Mme L. Lemoine, élue en charge du Secteur 3 rappelle aux habitants que, pour eux : "*La porte d'entrée NE change PAS : la Maison des habitants du Secteur 3 (MdH3)*", cette dernière faisant office d'Antenne-mairie.

**4 - ENVIRONNEMENT** (propreté urbaine, A480, qualité de l'air, aménagements sur voirie, parcs et espaces verts).

**Propreté urbaine :**

De nombreux intervenants expriment leur mécontentement quant à la qualité de l'entretien des rues et autres espaces publics. Pour le nettoyage des rues, une dame conseille, avec un brin d'ironie de "*ne pas améliorer, mais de revenir en arrière ... dans le temps... comme avant*" à une époque "*où les rues étaient nettoyées à grande eau*", ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Sur la fréquence des passages des agents, L. Lemoine précise: "*On n'a pas diminué la fréquence des passages. Je ne suis pas d'accord avec vous*", ce que contestent de nombreuses personnes par un concert de « *NON, NON, NON* » suite à l'affirmation du maintien de la fréquence des passages.

Autre remarque : "*L'herbe pousse dans les caniveaux !*", comme par ailleurs sur les trottoirs.

E. PIOLLE précise que les 300 agents sont répartis en 10 équipes qui ne sont pas toujours à plein effectif du fait de la réduction des dépenses dans le cadre de la maîtrise du budget municipal. Le nouveau plan de propreté urbaine (PPU) a pris du retard et L. LEMOINE reconnaît « *que du retard a été pris, mais il y aura un retour vers les unions de quartiers* », l'UDHEC espérant qu'il y aura un travail de co-construction et de perfectionnement possible du PPU.

**Encombrants** (dont les sapins de Noël):

De nombreux encombrants sont déposés dans les rues alors que ceux-ci doivent être déposés en déchèterie. C'est le cas en début d'année pour les sapins de Noël qui ne sont plus ramassés, l'amende pour dépose sur la voie publique étant de 135€ pour cette infraction. Un rappel est fait concernant les n° vert du Fil de la Ville : 0800 12 13 14 et de celui de la Métropole : 0800 500 827. Emmaüs ou Ozanam peuvent récupérer certains encombrants recyclables à certaines conditions.

**Conteneurs des déchets :**

Leur présence généralisée sur les trottoirs, en dehors du créneau horaire (sortie après 5 h et rentrée avant 12 h) défini par arrêté municipal, est unanimement dénoncée. Une campagne de sensibilisation de la Ville aura lieu (sans précision de date) et une verbalisation suivra. Un processus analogue doit être mis en place pour les mégots qui doivent être jetés dans les conteneurs adaptés ou idem pour les déjections canines pour lesquelles des parcs à chien existent.

**A 480:** Son aménagement est en discussion avec le gouvernement, le Conseil Départemental, la METROPOLE et la VdG sans qu'un consensus soit trouvé. L'UDHEC rappelle sa position de conserver à cette autoroute un caractère urbain à 2 fois 2 voies et une vitesse maximale de 70km/h, pour lutter contre la pollution de l'air et le bruit. Une option d'amélioration de la fluidité pourrait être une régulation de la vitesse maximale en fonction de la densité du trafic autoroutier. (Ref : <http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-vral/docs/pdf/etudes/dossiersdaa-telecharge.pdf>)

**5- SOCIAL** (EPA BOUCHAYER, EHPA, espace libéré au LEC....).

Une utilisatrice de l'EPA BOUCHAYER (Espaces Personnes Âgées) s'exprime vigoureusement: "*Les personnes âgées, on s'en fout !*", rapportant le ressenti des aînés usagers de l'EPA. A. DENOYELLE, adjoint au maire, chargé de l'ACTION SOCIALE et vice-président du CCAS, a rappelé les décisions prises en 2015 :

1 – Suppression de la navette et de la restauration,

2 – Ouverture de 13 h 30 à 17 h pour les usagers dans le cadre des activités de diverses associations, ou pour les simples participants aux jeux collectifs, cartes, scrabble,.....lecture de la presse. Concernant l'accueil, il y a

toujours du personnel du CCAS dans les temps d'ouverture, mais la transition de fonctionnement actuel ne permet : "Pas de réponse sur les cas individuels" précise A. DENOYELLE. K. CAPDEPON, adjointe, chargée des personnes âgées et de la Politique intergénérationnelle précise que "Cet établissement est ouvert tous les jours, sauf le dimanche", le samedi a-midi étant encore géré par des bénévoles de l'UDHEC.

**Construction d'un EHPA dans le quartier.** A. DENOYELLE rappelle qu'il y a un an, 3 terrains étaient en concurrence. Mais, du fait du "besoin de démarrer vite", le choix s'est porté sur un terrain en centre-ville ET donc "PAS sur le secteur des Eaux-Claïres". Ce projet de construction d'un EHPA, formulé pendant des années, pour le quartier EAUX-CLAÏRES n'est donc plus à l'ordre du jour du CCAS et de la Ville.

### Espace libéré au LEC,

La récente démolition des logements de fonctions libère un terrain appartenant à la REGION, sans affectation actuelle. Une utilisation pour le bon fonctionnement du LEC est grandement souhaitée.

**6- TRANQUILLITÉ et SÉCURITÉ PUBLIQUES** (nuisances sonores, conduites dangereuses, stationnement, limitations de vitesse, actions des polices et des services de la Ville de Grenoble).

Une riveraine des rues Anatole-France et de la Houille Blanche, dit, avec ironie, qu'elle "apprécie les jours de pluie", les seuls où il n'y ait pas de nuisances sonores provoquées par les moto-cross ou autres quads et ce, malgré les nombreux appels au 17 qui conseille, aimablement, "d'aller habiter ailleurs" ...

L'UDHEC rappelle l'action de la police nationale, quant aux saisies des motos et scooters volés et autres objets illicites, dont des armes. Il a été signalé également la présence diurne, sur un canapé, de jeunes vendeurs de produits illicites, au vu et au su de tous, tout comme les rodéos de voitures à 3 heures du matin, les bruits de feu d'artifice non encadrés ...Malgré différentes annonces de dotations en personnel à la police nationale, aucune présence policière supplémentaire n'est venue conforter les moyens actuels. De fait, la présence du chef de la police nationale dans notre soirée ne présentait aucun intérêt, les informations en sa possession étant identiques à celles déjà rapportées lors de la réunion décrite dans notre journal n°71, pages 4 et 5, de décembre 2015.

Suite aux différents courriers de l'UDHEC (dont certains sont reproduits dans les pages 3,5 et 6 du journal n°71 de l'UDHEC), avec le soutien de la Ville et de M. DESTOT, Député de la circonscription, une annonce, par un courrier du Ministre de l'Intérieur, de dotation supplémentaire de la "Brigade Spécialisée de Terrain" (BST) devrait avoir lieu courant avril 2016.

Monsieur K. KADRI, président du CoHaMis (Collectif des Habitants de Mistral) rappelle le "travail en commun avec l'UDHEC", ainsi que la nécessité de développer des moyens humains pour "essayer de dialoguer avec ceux qui sont hors la loi". Ces individus sont généralement "peu nombreux", mais semblent éprouver un "sentiment d'impunité totale" comme le précise une personne de la salle.

E. PIOLLE intervient très longuement pour rappeler :

- La lutte contre le trafic de drogues, la ZSP Mistral, depuis 2013, ayant permis d'obtenir de "bons résultats",
- Le "report de la délinquance sur le Lys Rouge, St-Bruno et l'Alma,
- La perte par la police nationale de 100 agents en 10 ans,
- L'importance de « la police municipale qui fait partie des 15 plus grosses de France », en précisant que "Grenoble n'est pas Marseille",
- la BST de Mistral qui devrait avoir un effectif de "12 policiers, comme à la Villeneuve" suivant l'annonce du ministre de l'Intérieur avec comme priorités :

- 1 – La lutte contre les trafics,
- 2 – La lutte contre les rodéos d'engins motorisés et les conduites dangereuses.

Quant aux militaires qui patrouillent dans le cadre de l'opération Sentinelle, ils ne sont pas habilités pour se substituer aux policiers, SAUF en cas d'urgence.

Une autre dame, victime d'un homicide dans sa famille proche, a mentionné l'existence de l'APEV \* "qui fait changer des lois" (APEV = Aide aux Parents d'Enfants Victimes : [www.apev.org](http://www.apev.org) ).

L'UDHEC a rappelé les quelques 600 signatures, recueillies en très peu de jours sur la pétition "contre les actes de délinquance sur le quartier EAUX-CLAÏRES" traduisant l'exaspération des habitants de ce quartier face aux multiples désordres que l'UDHEC ne cesse de porter à la connaissance des élus en place et des responsables des polices municipales et nationales, comme aux autres autorités concernées (Préfecture, Direction de la sécurité publique).

E. Martin, 1<sup>ère</sup> adjointe, arrivant à 20h23 (après une importante réunion à MISTRAL) ne dispose que de « 8 minutes » pour continuer le débat sur un sujet aussi difficile.

Une habitante du quartier ayant été, ainsi que son époux, agressée à son domicile, témoigne de cette agression à l'arme blanche et des séquelles qui persistent.

La prostitution dans le quartier devient un phénomène toujours plus prégnant et de nombreuses personnes signalent la présence nocturne de prostituées, de déchets divers, préservatifs, seringues, en divers lieux du quartier (boulevard J. VALLIER et ses rues adjacentes, squares, et porches d'immeubles)

E. MARTIN précise les actions en cours sur ce problème de la prostitution :

- 1 – Contraventions de la police nationale,
- 2 – Travail avec les associations spécialisées,
- 3 – Loi en cours d'examen au Parlement sur la "pénalisation des clients" ...

**7- DÉMOCRATIE LOCALE** (Unions de Quartiers, Conseils Citoyens Indépendants, Assises Citoyennes du 23 janvier 2016).

L'UDHEC rappelle l'organisation par la Ville des 2<sup>èmes</sup> ASSISES CITOYENNES le samedi 23 janvier 2016 (de 9h à 17h) à la MC2 en sollicitant les nombreux présents à s'y rendre ...comme s'y est engagée l'UDHEC (..et qui sera présente à un stand d'information) .

### 8- QUESTIONS DIVERSES.

Faute de temps disponible, le pot amical étant prévu à 20h30 et la salle devant être impérativement libérée pour 21h, aucune question n'a pu être abordée au grand regret de plusieurs participants.

À 20 h 34, le **président de l'UDHEC** a clos la réunion en remerciant tous les participants et en les invitant au "pot de l'amitié", offert par l'UDHEC. Ce fut l'occasion de nombreux échanges entre tous les présents et intervenants de cette soirée.

L'UDHEC remercie vivement les élu.e.s et technicien.ne.s de la Ville et de la METROPOLE, habitant.e.s (150 personnes ont émarginé pour leur présence à la soirée) et représentant.e.s des différentes structures du quartier, pour leur présence et pour leur écoute attentive.

**Elu.e.s de la VdG**: E. PIOLLE, E. MARTIN, L. LEMOINE, A. DENOYELLE, K. CAPDEPON, P. BRON.  
Excusé.e ; V. FRISTOT, L. LHEUREUX

**Élu.e. du Département de l'Isère** : N. KIRAT, B.TROCME.

**Administratifs et techniciens de la VdG** : B. WAGNON, L. GAUTIER, E. PONCET, N. ASSOUL

**Elu et technicien de la METRO** : C. MAYOUSSIER, P-L. DOUCET. Excusé : B. MANEVAL

UQ & CLUQ : J-P. CHARRE, J. FORONI, J-P.COLOMBARI, B. DE LESCURE, K. KADRI

**Autres Établissements ou Associations** : Lycée LES EAUX-CLAIRES : S. PONCET, J-M. BARNIER et J.

POUSSARD, ex co-présidents de la S.E.V.E.C.L., GHM : S. BOURGEOIS, EUROTUNGSTENE : Marc MAJKA, P-Y. FILIPPI

**JOURNALISTES**: J. FONTANA, J. LEGRAND (Article dans le DL du 26 janvier 2016 P12)

**Parlementaire**: Excusé : M. DESTOT

R. DARVES-BLANC  
avec l'aide des notes de B. FERRAND

## Bilan MORAL

Bonsoir à toutes et à tous et merci d'être venu.s.es aussi nombreuses et aussi nombreux  
Notre association, l'UDHEC, est heureuse de pouvoir organiser son Assemblée Générale annuelle des adhérents dans le lycée « LES EAUX-CLAIRES » grâce à la bienveillance de Monsieur PONCET, proviseur, et avec l'aide des personnels techniques et administratifs de cet établissement. Nous leur adressons nos très sincères remerciements.

L'**Assemblée Générale des adhérents** de 45 minutes sera suivie d'un **Débat Public avec les ELU.E.S et TECHNICIEN.NE.S de la VILLE et de LA METROPOLE** jusqu'à 20h30. Un pot amical terminera la soirée pour permettre des échanges plus individuels.

Nous présenterons le **Bilan Moral et le Bilan Financier** de l'Association, puis nous passerons au **vote des candidates au Conseil d'Administration et au vote sur les modifications des statuts.**

### 1- Fonctionnement 2015 (But de l'Association, CA, BUREAU, Adhérents, journaux)

L'Association régie par la loi de 1901 est entièrement composée de bénévoles.  
Conformément aux statuts de l'UDHEC, déposés en préfecture de l'Isère, l'association **a organisé ses activités autour des thèmes d'intérêt général pour les habitants du quartier des Eaux-Claires.**

Je rappelle quelques extraits des articles des statuts en vigueur de l'UDHEC

- **L'Association a pour objet d'organiser la réflexion et la concertation des Habitants du Quartier sur les problèmes d'intérêt général qui les concernent (circulation, urbanisme, environnement, équipement, animations: sportive, culturelle, festive etc. . .).**
- **Elle travaille en étroite collaboration avec les autres Associations du Quartier.**
- **Elle peut constituer suivant le cas une force de contestation ou de proposition auprès des pouvoirs publics et des élus locaux.**
- **Elle est représentée au sein du Comité de Liaison des Unions de Quartiers. (CLUQ)**
- **La neutralité politique de l'UDHEC est clairement précisée dans ses statuts.**
- **Toute discussion politique, religieuse ou étrangère aux objectifs de l'Association est interdite dans les réunions.**

Après l'Assemblée Générale du 21 janvier 2015 un Conseil d'Administration de 24 conseillers s'est réuni 4 fois (71% de présences) et un BUREAU de 15 membres s'est réuni 6 fois (76% de présences) jusqu'à cette Assemblée Générale.

Les réunions ont lieu dans les locaux du CCAS de Grenoble, local de l'EPA BOUCHAYER. Des conseillers du CA participent à diverses réunions organisées, par les services de la mairie de Grenoble, le CLUQ (Comité de liaison des Unions de Quartier), et d'autres organisations traitant des thèmes d'intérêt général analogues à ceux de l'UDHEC.

Un bureau mis à la disposition de l'UDHEC par le CCAS de Grenoble, dans la MDH EAUX CLAIRES, permet d'assurer une permanence les mercredis-matin de 10h à 12h, ainsi qu'un travail de secrétariat.

Les **645 adhérents à l'UDHEC en 2015 (augmentation de 18%)**, ont permis, par leurs cotisations, de financer une grande partie des activités et manifestations de l'UDHEC.

Les journaux de juin et décembre 2015 relatent plus en détail les actions de l'UDHEC.

## 2- Activités 2015 (Fonctionnement général en 5 commissions)

Ces différentes actions d'intérêt général concernant le quartier Eaux-Claires sont traitées dans cinq commissions, « Urbanisme déplacement et circulation », « Social et Culturel », « Communication », « Animation », « Adhésions » dont les activités vous seront présentées par chaque président.e de commission.

Ces commissions, de 5 à 10 conseillers du CA se réunissent 5 à 6 fois par an.

### 3- ACTIONS FONDAMENTALES EN COURS.

- **Depuis les travaux d'étanchéité du collecteur d'eaux usées VALLIER-IRVOY** en octobre 2011, de nombreuses copropriétés ont leurs caves ou garages inondés rendant leur usage impossible et générant des dégradations progressives des bâtiments. Durant l'année 2014, la METRO a procédé au percement de 80 barbacanes, permettant de revenir partiellement à la situation existante avant les travaux d'étanchéité. L'UDHEC a rencontré à plusieurs reprises la METRO en charge de l'assainissement et la VdG pour débattre de ce problème et essayer de trouver une solution pérenne de stabilisation du niveau de la nappe phréatique sur le quartier et prévenir des crues de nappe phréatique à venir. Un temps du débat public sera consacré à cette question.
- **Les actes de délinquance divers** (Vols, agressions aux biens et aux personnes, infractions à la circulation, TAGS....) créent une exaspération croissante des habitants.
- L'UDHEC travaille avec la VdG, les polices Nationale et Municipale pour trouver des solutions permettant d'améliorer la sécurité des habitants du quartier EAUX-CLAIRES. La lutte renforcée de la Police Nationale sur des quartiers sensibles comme MISTRAL ou le LYS ROUGE induisent des effets collatéraux sur le quartier EAUX-CLAIRES.
- **Le projet de transformation de l'A480** et son prochain mode de gestion sont dans les champs de réflexion de l'UDHEC. L'UDHEC a réaffirmé sa position d'aménagement de l'A480 par une réduction de la vitesse à 70km/h et un refus de la création d'une 3<sup>ème</sup> voie qui augmenterait le trafic actuel. L'aménagement du RONDEAU sera une première étape pour fluidifier le trafic actuel. L'UDHEC est aussi mobilisé par les projets d'urbanisme sur le quartier EAUX-CLAIRES.
- Dans la présentation des activités des commissions vous pourrez mesurer l'investissement de l'UDHEC, sans compter la participation aux réunions initiées par la VdG dans le cadre de la Démocratie Participative (création de Conseils Citoyens Indépendants)

**Pour conclure ce bilan moral**, je dirai simplement que nous avons 2 ou 3 gros problèmes à résoudre sur le quartier.

Cependant nous pouvons nous réjouir de vivre dans un quartier agréablement bien desservi en moyen de transport urbain, en infrastructures médicales et d'enseignement, avec des commerces de proximité assez bien répartis, avec des espaces verts à protéger, dans un urbanisme encore varié.

**L'UDHEC s'engage et contribue à maintenir une certaine qualité de vie et remercie toutes les adhérentes et tous les adhérents qui lui font confiance par leur aide et leur adhésion. Un grand merci à tous les membres du CA pour leur dévouement au service de l'UDHEC et un remerciement plus particulier pour certains adhérents qui nous font profiter de leur compétence professionnelle indispensable, tant sur le plan technique que sur le plan juridique.**

**Et puisque nous sommes encore en janvier, meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016, dans la paix, et avec la meilleure santé possible.**

**Robert DARVES-BLANC**  
(Président de l'UDHEC)

## Rapport moral de l'UDHEC

Présentation par le Président Robert DARVES-BLANC

### 1- Fonctionnement 2015

But de l'association, CA, BUREAU, Adhérents, journaux 70 et 71

### 2- Activités 2015

Fonctionnement général en commissions

### 3- Actions fondamentales en cours

TRANQUILLITE et SECURITE PUBLIQUES, Assainissement des sous-sols, EHPA.....